

1 Informations générales

ÖGA 26 juin – 28 juin 2024

Délai d'inscription

D'ici au vendredi 15 novembre 2023.

Une confirmation d'inscription vous parviendra par courriel. Veuillez contrôler les données de votre entreprise et vos inscriptions dans les branches concernées, elles seront utilisées dans le catalogue de la foire et sur le site web. L'affectation définitive de l'emplacement vous sera communiquée avec la facture, mais au plus tard le 16 février 2024.

Heures d'ouverture de l'exposition

Mercredi	26 juin 2024	08 h 30 - 17 h 00
Judi	27 juin 2024	08 h 30 - 17 h 00
Vendredi	28 juin 2024	08 h 30 - 16 h 00

Début de l'aménagement des stands/livraisons

Mercredi	19 juin 2024	Dans les halles 5 + 8 et sur les autres aires extérieures
----------	--------------	---

Fin de l'aménagement des stands

Vendredi	21 juin 2024	Dans le secteur 9.3, les machines et engins lourds doivent être livrés d'ici là. 18 h 00
Mardi	25 juin 2024	18 h 00

Acheminement/évacuation du matériel, expédition incl.

Les envois doivent porter le nom de l'exposant, l'indication du secteur, le numéro du stand et la désignation « c/o ÖGA, Bern-Zürich-Strasse 18, CH-3425 Koppigen ». L'exposant doit dédouaner les envois de l'étranger et doit prendre à sa charge les coûts supplémentaires. Les paquets envoyés au secrétariat ÖGA doivent y être retirés par l'exposant. Les instructions des fonctionnaires de l'ÖGA, du service de sécurité et de la police doivent être dûment suivies. Les accès aux secteurs doivent rester libres. La Direction de la foire peut donner des instructions particulières à court terme lors de l'évacuation du matériel (limitations temporelles pour l'entrée, de grandeur pour les poids lourds etc.).

Dépôt

Le lundi et le mardi précédant la foire, l'entrée dans les secteurs 5 à 9 est soumise au dépôt d'une somme de garantie de 100.-. Ce dépôt sera restitué uniquement si le véhicule quitte à nouveau le secteur dans les 90 minutes qui suivent.

Heures d'entrée des véhicules de livraison pendant l'exposition

Autorisé seulement jusqu'à 7 h 30 et à partir de 17 h 15. À 7 h 45, tous les véhicules doivent avoir quitté l'aire d'exposition (exception pour les véhicules de la foire).

Démontage des stands

Début	Vendredi	28 juin 2024	dès 16 h 30
Fin halles	Samedi	29 juin 2024	d'ici 18 h 00
Fin aires	Mardi	2 juillet 2024	d'ici 18 h 00

Prix/tarifs

Les prix sont libellés en CHF et s'entendent hors TVA (voir CG chiffre 12).

Prix d'entrée individuelle

Adultes	25.- (TVA incl.)
Étudiants/apprentis/enfants	10.- (TVA incl.)

Billets d'entrée pour vos client-e-s

ÖGA Bern-Zürich-Strasse 18, 3425 Koppigen, téléphone 034 413 80 30 info@oega.ch, www.oega.ch

Les billets d'entrée permettant d'offrir des entrées gratuites à vos clientes et clients peuvent être commandés dans la boutique en ligne de l'ÖGA. Seules les entrées effectivement utilisées vous seront facturées au prix de 14 CHF pièce, après la fermeture du salon (hors TVA ; pour les conditions et rabais, voir dans la boutique en ligne). En même temps que le décompte, vous recevrez une liste des visiteurs qui ont utilisé les billets.

Taxe de stand et frais accessoires

Les tarifs figurant dans les documents d'inscription et dans les présentes conditions générales sont applicables. La taxe de stand ne comprend que le prix de la surface d'exposition. Les frais accessoires se composent de toutes les prestations complémentaires comme l'électricité, l'eau, les co-exposants, les bons d'entrée, le matériel publicitaire, les tentes, le mobilier en location, les stands déjà montés, etc.

Délais de paiement

Sauf indication contraire sur la facture, le délai de paiement est de 30 jours (voir également CG chiffre 13).

Date limite d'inscription : 15 novembre 2023

Téléchargez les formulaires à l'adresse www.oega.ch/fr/exposants/inscription et enregistrez-les dans votre système informatique. Envoyez l'inscription remplie et signée par courriel à info@oega.ch ou par courrier postal à Secrétariat ÖGA, Bern-Zürich-Strasse 18, 3425 Koppigen

Surfaces d'exposition

Des halles et des aires extérieures sont disponibles selon la branche et le groupe de produits.

Kit publicitaire de base obligatoire pour CHF 200.- (formulaire 7)

Print dans le catalogue ÖGA

- ✓ Saisie d'entreprise dans la « Liste alphabétique des exposants »
- ✓ 2 saisies dans la « Liste des exposants par branches », chaque saisie supplémentaire sera facturée CHF 53.-.

Online

- ✓ Vos saisies d'entreprise sont mises en ligne sur notre site internet dans la liste des exposants, avec lien vers votre propre site.
- ✓ Saisie en ligne (votre texte publicitaire de 240 caractères) à l'adresse www.oega.ch/fr/visiteurs/liste-des-exposants

Matériel imprimé

- ✓ 50 dépliants et
- ✓ 300 autocollants pour correspondance. Vous recevrez gratuitement par la poste au printemps.

Internet

Des connexions sont possibles dans les halles 5 et 8. Demander le formulaire à info@oega.ch

Montage de sa propre tente (formulaire 4c)

Vous avez besoin d'une autorisation de la direction de la foire pour les propres tentes dépassant 30 m².

Publicité dans l'espace public

La direction de la foire ÖGA décline toute responsabilité pour la publicité dans l'espace public (par ex. le long des routes). Cette publicité nécessite toujours une demande d'autorisation auprès de la commune concernée. Pour toutes informations complémentaires: www.oega.ch/fr/exposants/plates-formes-publicitaires Si les autorités ordonnent l'enlèvement de publicités, celui-ci sera effectué aux frais des contrevenants.

Commandes date limite : 19 avril 2024

Vous pouvez effectuer vos commandes d'une manière simple et rapide dans la boutique en ligne. Voir les informations également dans le formulaire 6. www.oega.ch/fr/exposants/boutique-web

Informations pour les commandes

Stands préfabriqués

Un raccordement électrique est automatiquement ajouté.

Raccordement à l'eau et électricité

Les installations (position approximative de raccordement, en fonction des éléments du sol) et la consommation sont comprises dans le raccordement. **Si vous souhaitez un emplacement exact des branchements d'électricité et d'eau dans les halles, un double plancher est obligatoire.** Commandez le plancher en bois dans la boutique en ligne.

Tentes pour aires extérieures

Le prix au m² des tentes est déclaré sans frais de stand ni accessoires.

Location de mobilier

Nous proposons une offre attrayante pour halles et aires extérieures.

Matériel publicitaire/Bons d'entrée pour clients

Informez et invitez vos clients à l'ÖGA.

Autres informations

Service élévateur

Un élévateur d'une force portante de 2.5 à 4 tonnes, avec chauffeur, est à disposition des exposants et contre paiement comptant, du vendredi précédant la foire au samedi suivant la foire, de 08 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 18 h 00 (le demander en cas de besoin au secrétariat de la foire 034 413 80 30). Avant cette période, il doit être demandé auprès du secrétariat de la foire (tél. 034 413 80 30), et 24 heures au moins avant son utilisation. Un responsable de l'entreprise exposante doit diriger le déchargement, respectivement le chargement. La foire décline toute responsabilité.

Surfaces d'entreposage pour matériel d'emballage

Il n'y a pas de surfaces d'entreposage disponibles.

Boissons et nourriture

La distribution gratuite de boissons et de nourriture est autorisée. La Direction de la foire recommande l'utilisation de vaisselle réutilisable, recyclable ou compostable.

Nettoyage du stand

Incombe à l'exposant.

Élimination des déchets

Chaque exposant, constructeur de stand et fournisseur est seul responsable d'éliminer ses déchets. Prière de reprendre et d'éliminer correctement les restes de bois, tapis, métal et verre ainsi que gravier, gravillons, pierres, sable, terre, matériau de recouvrement et plantes.

Les déchets suivants peuvent être éliminés sur place:

- ✓ Matériel d'emballage (papier, plastique, carton, sagex), conteneurs à presse dans les secteurs 5 et 8 et bennes dans les secteurs 4, 9 et 10.

- ✓ Conteneurs à ordures pour les déchets journaliers (répartis sur toute l'aire de la foire)
- ✓ Conteneurs de collecte pour le PET (répartis sur toute l'aire de la foire)
- ✓ Conteneurs de collecte pour le verre (répartis sur toute l'aire de la foire)
- ✓ À partir du 19 juin 2024, des toilettes mobiles seront disponibles.

Sécurité

Pendant les nuits du 24 au 28 juin, l'aire de la foire sera surveillée par une entreprise de sécurité (voir CG chiffre 11). Pour les livraisons après 18 h 00 et avant 07 h 00, vous et vos fournisseurs avez besoin d'une autorisation d'accès délivrée par le secrétariat de la foire, tél. 034 413 80 30.

Premiers secours

Se trouvent du 24 au 28 juin au secteur 4.6, vis-à-vis de la halle de travail, tél. 034 413 80 35.

Incendie/voies d'évacuation

Il est interdit de faire du feu ouvert sur toute l'aire de l'exposition. Les voies d'évacuation doivent rester libres en permanence. Pour plus de détails sur le concept de sécurité, voir www.oega.ch/fr/exposants/informations-importantes

Exposants: billets valables trois jours

L'aire de l'exposition et les halles de l'ÖGA sont uniquement accessibles aux personnes en possession d'un billet valable trois jours, d'un billet d'entrée ou d'une carte de presse à présenter à la caisse. Les billets valables trois jours seront envoyés à l'exposant principal dès la fin mai par poste. Ces billets sont destinés au personnel du stand. Le nombre de billets est déterminé selon le tableau suivant.

Votre taxe nette pour surface d'exposition (hors TVA, sans frais accessoires)

Jusqu'à 500.-	02	pièces
Jusqu'à 1'000.-	03	pièces
Jusqu'à 3'000.-	05	pièces
Jusqu'à 5'000.-	08	pièces
Jusqu'à 7'000.-	11	pièces
Jusqu'à 9'000.-	15	pièces
Jusqu'à 11'000.-	20	pièces
Plus de 11'000.-	25	pièces

Il est possible de se procurer d'autres billets valables trois jours au prix de CHF 35.-/pièce.

Vignettes de parage

Les places de parc pour exposants peuvent être utilisées uniquement avec la vignette de parage. Les vignettes de parage seront envoyées à l'exposant principal dès la fin mai par poste. Prière de respecter le plan de situation des places de parc pour exposants (enveloppe documents d'inscription). Le nombre de billets est déterminé selon le tableau suivant.

Votre taxe nette pour surface d'exposition (hors TVA, sans frais accessoires)

Jusqu'à 1'000.-	02	pièces
Jusqu'à 3'000.-	03	pièces
Jusqu'à 5'000.-	04	pièces
Jusqu'à 7'000.-	05	pièces
Jusqu'à 9'000.-	07	pièces
Jusqu'à 11'000.-	09	pièces
Plus de 11'000.-	11	pièces